

QUESTIONNAIRE À REMPLIR (TOUT OU PARTIE, PLUS SÉQUENCE LIBRE)

ET À RETOURNER AVANT LE 15 JANVIER 2020

Les réponses à ces questions ont été discutées et validées par le comité de l'association Châteaux forts d'Alsace lors de sa réunion de janvier

Questions de méthodes

Avant de répondre aux questions, nous souhaitons exprimer quelques interrogations partagés avec les membres du comité de l'association châteaux forts d'Alsace.

Au vu des programmes évoqués et apparemment très avancés, des dates de réunion nous avons plus l'impression qu'il s'agit plus d'une saison d'animations que d'une saison culturelle.

Partant du constat sur l'avancement de ce programme pour l'année en cours est-on interrogé sur un projet pour l'année 2020 ou pour les années suivantes ?

Dans la lettre d'invitation à la réunion du 11 février nous avons noté qu'il est fait mention de l'installation d'un « Conseil scientifique et culturel animé par Georges BISCHOFF, l'Académie d'Alsace est partenaire de ce projet. Elle contribue à nourrir les fondements culturels de la démarche et à impliquer les acteurs volontaires de la filière castrale. »

Il serait intéressant d'en avoir plus précisément les termes de cette mission pour mieux la comprendre, en cerner les tenants et les aboutissants de la démarche.

« Réenchanter les châteaux-forts » : qu'évoque cette formulation pour vous ?

La formule semble indiquer que les châteaux forts n'enchantent plus au regard d'une période bénie qui serait le XIX e siècle ?

Pourtant les visiteurs sont de plus en plus nombreux. Jamais autant de visiteurs, de promeneurs fréquentent ces sites, des films plus ou moins récents s'en sont emparés (le Seigneur des anneaux, plus récemment Games of thrones).

Pour l'Alsace, la formulation évoque un déni du travail réalisé par les associations castrales depuis 20 ans avec le soutien des collectivités et en particulier la politique mise en place par Philippe Richert, président du Conseil Général du Bas-Rhin au début des années 2000

Si aujourd'hui, se pose la question de la mise en place de spectacles grands publics s'appuyant sur une technologie sophistiquée pour mieux valoriser ces châteaux et en faire une spécificité plus reconnue de l'Alsace, c'est grâce à ce travail de terrain réalisé par les associations qui ont enchanté ces châteaux

La réussite du travail effectué est d'avoir permis le développement d'initiatives locales enracinées dans le tissu associatif, porteuses de valeurs comme l'engagement, la convivialité, la solidarité.

Vous sentez-vous concernés par un tel projet ? Quelles modalités d'implication pour vous ? (toutes propositions bienvenues)

La réponse à ce questionnaire indique que par nature et en raison de la mission associative que nous nous sommes donnés, toutes les questions concernant les châteaux forts par principe nous intéressent.

Tous ce qui permet de favoriser une connaissance du patrimoine castral présente un intérêt et doit être étudié.

Néanmoins, il n'existe pas une façon univoque de « réenchanter les châteaux ». Il serait dangereux de plaquer une idée toute faite aussi intéressante soit elle sur des châteaux et un éco-système fragile et complexe.

Le projet n'est pas suffisamment détaillé pour l'instant. On parle de trois spectacles, le reste demeure des plus flous.

Quel imaginaire solliciter ? Le « vrai » (références historiques, légendes locales, Vosges et Rhin) et/ou le « décalé » (heroic fantasy, Tolkien, anticipation) ? Cet imaginaire et sa mise en scène peuvent-ils être « hors sujet », voire transgressifs ?

Tous les sujets peuvent être envisagés à partir du moment où ils s'inscrivent dans une histoire, un récit.

Doit-on aller au-delà du travail de protection des sites et toucher aux ruines et à leur usage actuel ? De manière légère (parkings, toilettes, buvettes) ou plus lourde (reconstruction partielle, installation de nouveaux usages du type ateliers, auberge, observatoire) ?

Chaque site doit être étudié de façon individuelle en fonction de multiples critères ; qui est propriétaire, régime de protection patrimoine/environnement/ questions de sécurité et d'assurance/ association présente et les envies qu'elles ont / Qui assure le fonctionnement/ qui finance l'investissement, le fonctionnement,

A titre d'exemple : L'expérience montre qu'il ne faut mieux ne pas mettre de poubelles sur les sites. Cela oblige les visiteurs à reprendre leurs papiers en cas de pique-nique ou autre. Passer de temps à autre pour ramasser quelques papiers gras, qui néanmoins apparaissent, est moins contraignant que d'être obligé de passer très régulièrement avec un risque de poubelles qui débordent.

Quelles activités « grand public » imaginer, respectueuses des sites ? Tous les châteaux ont-ils vocation à accueillir du public ? Faut-il confier certaines activités au secteur privé ?

Cf. réponse précédente

2 Châteaux forts d'Alsace janvier 2020 : Réponse questionnaire pour un grand projet collectif « Réenchanter les châteaux forts d'Alsace » Académie des d'Alsace -

Tous les châteaux ont vocation à accueillir du public si un minimum de conditions de sécurité le permet. La grande force de l'offre alsacienne est constituée par la gratuité et l'accessibilité des sites 24H sur 24.

Nous pensons qu'au-delà du monde associatif ou des collectivités, les entreprises du monde social et solidaire sont à privilégier avant le secteur privé.

La question de l'hébergement et de la restauration est une question très importante si les collectivités veulent développer l'attractivité et la notoriété du Chemin des châteaux forts d'Alsace. Cette initiative, portée par notre association, a l'avantage de s'inscrire dans le temps long. Elle est relativement peu coûteuse pour les finances publiques car elle s'appuie sur l'existence d'un monde associatif qui s'est appropriée le projet et en assurera l'entretien sur la durée.

Comment développer la passion des châteaux ? Vers le jeune public notamment. Comment conforter les opérateurs existants, mais aussi élargir la mobilisation et l'implication de nouveaux acteurs (artistes, musiciens, écoles d'architecture, etc.) ? Quelle place pour les professionnels des loisirs, sports, jeux, découverte nature, gastronomie, etc. ?

Tout est possible avec de la créativité, du temps, des moyens financiers et une diversité des acteurs.

Est-il nécessaire de mieux structurer la filière castrale régionale (très dispersée) ? Quels sont les freins (administratifs, financiers) au travail de protection et d'étude des châteaux ? Peut-on imaginer des mécanismes de gestion de grands projets collectifs associations/collectivités/administration/privé ? Encourager le mécénat ?

Le monde associatif est par essence le fruit d'initiatives de terrain et non le fruit d'une planification.

Leur liberté d'agir, de faire ne peut se contenir.

Une meilleure coordination est utile mais elle ne se décrète pas elle se construit.

Prendre l'habitude de se concerter / de s'informer serait déjà un grand pas.

Comment se fait-il que l'ADT/Châteaux forts vivant organisent le même jour que la DRAC une formation à l'automne dernier ?

Comment se fait-il que la CRMH ne soit pas associée à cet exercice.

Quelles expériences dans vos actions personnelles vous paraissent intéressantes à partager et communiquer (qu'elles soient réussies ou ratées) ?

Quels exemples intéressants de valorisation de châteaux connaissez-vous hors Alsace ?
Quels liens nouer avec des régions et sites proches (Rhin supérieur, massif vosgien) ?

+ TEXTE LIBRE (toutes suggestions, remarques et références bienvenues)